

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DU GERS

71 Rue Jeanne d'Albret
BP 60547
32021 AUCH CEDEX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS

REUNION DU BUREAU
21 juillet 2022 à 9h00

Décision N° 2022 004 B

Membres convoqués : 7
Présents : 6
Absent Excusé : 1

Membres présents : Mmes et MM Bernard KSAZ, Président – Christine BEYRIA – Nathalie BARROUILLET - Chantal DEJEAN-DUPEBE – Jacques JEAN-LOUIS - Danièle DARAN.

Absent excusé : Mme Charline DUMONT

Assistaient à la réunion : Mme Karine BOUSQUAIL, Directrice Générale de l'OPH32.
Mme Christine PUJOS, Secrétaire de séance.

OBJET : Projet de vente d'une parcelle de terrain à MIELAN « La Luque »

LE BUREAU par délégation du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat du Gers, après avoir entendu l'exposé de son Président ci-dessous énoncé :

Un projet de démolition de la résidence La Luque comportant 16 logements collectifs a été engagé en 2021, répondant à des objectifs de lutte contre la vacance sur la commune, conformément à la stratégie patrimoniale sur la commune de MIELAN entérinée par décision n°2019_005_B du 13.09.2019.

La démolition de la résidence laissant place à une parcelle de terrain, cadastrée C 878, d'une contenance de 431 m² participe au réaménagement de la zone pavillonnaire en lien avec la commune et pourrait être destinée à la reconstruction de la nouvelle gendarmerie, après accord trouvé entre les parties (Gendarmerie nationale, et Commune).

DECIDE

- **de se prononcer favorablement sur la cession de ladite parcelle à la commune de MIELAN, pour un prix de vente à 10 €/ m² T.T.C., correspondant au prix du marché et**
- **d'autoriser Madame la Directrice Générale à signer les actes à intervenir par devant notaire ou en la forme administrative et à engager l'ensemble des démarches y afférentes.**

FAIT ET DELIBERE A AUCH, LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS,
LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Pour : 6
Abstention : 0
Contre :



Bernard KSAZ